

# Dans ce collège d'Alençon, un élève sur deux est inscrit à l'UNSS !

Au collège Balzac, à Alençon, le sport scolaire est dans une forme olympique ! La moitié des élèves possède une licence d'UNSS pour faire du sport en dehors des heures de cours.



Comme ces basketteurs, 251 élèves du collège Balzac, à Alençon, possèdent une licence pour faire du sport en dehors des heures de cours, soit un élève sur deux.

En cette année olympique, le collège Balzac, à Alençon (Orne), se distingue par ses résultats sportifs, mais surtout par ses effectifs inscrits à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).

Plus de 250 licenciés

À l'occasion d'une remise de maillots, jeudi 28 mars 2024, au sein de l'établissement, l'enseignant d'EPS Morgan Fiani est revenu sur la bonne santé des associations sportives (AS) du collège. "Aujourd'hui, nous comptons 251 licenciés, soit un élève de l'établissement sur deux de l'établissement."

Sur ce total, 119 filles garnissent les rangs des AS.

*On essaie de valoriser le sport féminin, car on avait remarqué une forte baisse du nombre de licenciées lors du Covid. Aujourd'hui, nous avons trois groupes mixtes avec l'athlétisme, le run & bike et le badminton. Morgan Fiani, enseignant d'EPS*

En raison de la pandémie, le nombre de pratiquantes était descendu à 125 en 2019-2020, et même à 65 en 2021-2022. La dynamique était similaire pour les effectifs globaux, passés de 268 à 170 sur la même période.

[À Alençon, le reporter de guerre Patrick Chauvel a rencontré des lycéens](#)

Les résultats comme moteur

Pour expliquer le retour de cette attractivité, le professeur évoque plusieurs raisons, au-delà du prix de la licence établi à 20 €. "Déjà, il y a une émulation grâce aux résultats. Nous avons terminé l'année 2022-2023 avec onze titres départementaux, six titres et trois participations aux championnats de France. En plus, nous proposons un large choix d'activités, puisque nous avons une dizaine d'AS."

[Un grand marché aux tissus à Alençon, samedi 6 avril](#)

Sur ce total, les AS futsal, basket, hand, danse, badminton, volley et athlétisme proposent, de 12 h 30 à 13 h 30 ou de 12 h à 13 h, deux à trois entraînements par semaine, encadrés par un enseignant spécialiste du sport. Et il faut ajouter à ces temps de pratique, des compétitions les mercredis après-midi.

"Dès l'entrée des jeunes au collège, nous leur faisons découvrir nos activités à l'occasion de la Journée nationale du sport scolaire qui se déroule en septembre. Ils adhèrent à ce moment-là et on arrive à les fidéliser tout au long de leur cursus."

Acteurs du sport et de l'encadrement

De plus, l'UNSS offre un cadre de pratique différent de celui observé dans les clubs, puisqu'en plus de la pratique loisir, la Fédération souhaite responsabiliser les jeunes. "Les élèves s'arbitrent et se coachent entre eux. Ils sont plus acteurs et subissent moins les choses, donc ça leur plaît."

Enfin, les AS s'inscrivent dans l'axe 1 du projet d'établissement : l'inclusion. Ainsi, 20 enfants issus des classes Segpa, Ulis et du centre d'éducation spécialisée La Providence possèdent une licence UNSS.